

Des riverains sous haute tension

ENVIRONNEMENT Des câbles de 150.000 volts doivent être placés

► Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert ont voté une motion pour s'opposer à la mise en place de lignes haute tension.

► Des comités de quartier évoquent le principe de précaution.

Les membres des comités de quartier Pelletier, Haut Woluwe, Tervueren-Montgomery et Cœur-Europe sont toujours survoltés. Depuis des mois, ils se battent pour que la Région bruxelloise adopte une norme stricte en matière de champ magnétique. Leur cause a également été rejointe par les communes de Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert.

En septembre dernier, Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité belge, a placé un câble de 150.000 volts devant relier les postes haute tension de Woluwe-Saint-Lambert et Schaerbeek en passant par les rues Pelletier, Prekelinden et Albertyn. Dans les prochains mois, Elia devra encore placer ce type d'infrastructure rue Rasyon. Des petites voiries qui font que les câbles sont placés à moins de 4,5m des façades des habitations, provoquant un champ magnétique qui devrait dépasser les 0,4 microTesla.

Or, selon certaines études scientifiques, on constate une augmentation des cas de leucémies infantiles à partir de 0,4 mi-



En septembre, Michel Lefebvre du comité Pelletier exprimait déjà ses inquiétudes. © D.D.

croTesla, un niveau de rayonnement que l'on peut retrouver jusqu'à 10 mètres des câbles enterrés. On constate également un doublement du risque d'Alzheimer pour tous ceux qui habitent 15 ans à moins de 50 mètres des lignes haute tension aériennes.

Une norme de 0,4 microTesla a d'ailleurs été fixée aux Pays-Bas et un objectif de 0,2 microTesla a été demandé en Flandre. L'Union européenne, elle, recommande la norme de 100 mi-

croTesla, ce qui est respecté par la société Elia.

Seulement, au nom du principe de précaution, le 3 décembre dernier, Woluwe-Saint-Lambert a voté une motion exigeant de ne pas faire passer la ligne haute tension de 150.000 volts par les voiries communales étroites. Le 17 décembre, Schaerbeek a voté une motion négative relative à l'implantation de cette ligne électrique tant que la valeur de 0,4 microTesla n'est pas garantie.

« Nous avons réussi à retarder le chantier et donc la mise sous tension », explique Marc Weber, chef de cabinet du bourgmestre de Schaerbeek, Bernard Clerfayt (Défi). Quand Elia nous demandera l'autorisation d'entamer son chantier, nous la lui refuserons. Elle introduira certainement un recours qu'elle remportera car les communes n'ont aucun outil juridique pour empêcher de tels travaux. Nous demandons donc à la Région bruxelloise d'adopter une

EN MARGE

Le fédéral interpellé

Si la société Elia se veut rassurante en organisant des réunions d'information auprès des riverains, les ministres fédérales de l'Énergie, Marie-Christine Marghem (MR), et de la Santé, Maggie De Block (Open VLD), se font plutôt discrètes sur le dossier. La première a ainsi autorisé les investissements d'Elia mais toutes les deux ont été interpellées par les communes bruxelloises. « Elles disent qu'elles ne sont pas compétentes dans cette matière et se renvoient la balle », explique la commune de Schaerbeek.

V.L.H.

norme plus stricte. »

La ministre de l'Environnement, Céline Fremault (CDH) fut interpellée à ce propos début décembre. Elle a confirmé que Bruxelles Environnement assurait une veille scientifique concernant les effets des ondes électromagnétiques sur la santé et l'environnement. Des contacts ont aussi été pris avec la Wallonie et la Flandre. Cette dernière est la seule à disposer d'un logiciel de calcul pour réaliser des simulations des champs basses fréquences. La ministre souhaite que soient suivis de près les travaux menés en Flandre afin d'adapter des instruments techniques et réglementaires pour Bruxelles. ■

VANESSA LHULLIER

LES BRÈVES

CallBrussels en vidéo

VisitBrussels vient de lancer la deuxième phase de sa campagne de communication pour rassurer les touristes. Depuis ce lundi matin, les internautes peuvent visionner une capsule de 2 minutes reprenant les meilleurs moments des appels passés en cinq jours dans les cabines de la place communale de Molenbeek, Flagey et du Mont des Arts. On y découvre ainsi des Bruxellois décrivant la qualité de vie de la capitale ou encore des touristes vantant les mérites de la gaufre.

V.L.H.

KOEKELBERG
Robert Delathouwer cède le témoin



L'ancien secrétaire d'Etat Robert Delathouwer (SP.A), 62 ans, a cédé lundi soir lors de la séance du conseil communal de Koekelberg son écharpe scabinale au profit de Dirk Lagast, a-t-il annoncé lundi dans un communiqué. Dans sa carrière, il fut notamment chef de groupe au parlement bruxellois. En tant que député fédéral il a présidé la commission parlementaire pour le comité P. Il fut également secrétaire d'Etat, président du collège de la VGC, ainsi que président de l'Orbem (devenu Actiris sous sa présidence) ou encore président de la Stib. Dirk Lagast, 51 ans, reprendra les compétences actuelles de Robert Delathouwer : emploi, santé publique, enseignement-culture-bibliothèque-jeunesse néerlandophones. (b)

« Awards » dans l'air du temps Les propriétaires peuvent se taire

VIVRE-ENSEMBLE La Fondation Fortis soutient dix projets bruxellois

C'est depuis 2010 que la Fondation Fortis soutient des projets d'associations actives dans le secteur de l'aide à l'enfance et à la jeunesse défavorisées. Ce mardi, dix projets bruxellois se voient une nouvelle fois encouragés par un coup de pouce financier, pour un montant total de 121.500 euros. Dix beaux projets, bien dans l'air du temps, mais dont la sélection ne s'est pas faite en lien avec l'actualité, souligne Anne-France Simon, responsable de la fondation. « L'aide à la jeunesse défavorisée est au cœur de ces "awards" depuis l'origine », précise-t-elle.

Et pour cette édition, les lauréats sont, à Anderlecht, le projet « Béton armé » (ASBL Beeldens-torm), qui propose des ateliers

artistiques aux enfants de Cureghem, ainsi que « Les kets cuisinent » (ASBL Cultureghem), qui propose des cours de cuisine saine. A Bruxelles, c'est « Le livre en musique » (ASBL Abracadabus) qui se voit encouragé. Cette association envoie des mamies et papys conteurs dans 29 écoles. Tandis qu'à Etterbeek, « Le Pivotal des enfants » (ASBL Le Pivotal), qui propose des ateliers artistiques aux enfants de 3 à 12 ans, est lui aussi soutenu.

Du côté de Forest, c'est l'ASBL Convivium qui se voit encouragée dans son travail pour l'insertion de jeunes réfugiés. Et à Ixelles, c'est l'ASBL Mentor-Escale qui est confortée dans ses actions d'accompagnement des mineurs étrangers non-accompagnés.

« Délice Green » (ASBL SOS Jeunes Quartier Libre AMO), qui fait de l'accrochage scolaire » via une coopérative de distribution des produits d'un potager, est également aidé.

A Molenbeek, c'est « Cultivons notre quotidien » (ASBL La Fonderie) qui développe un outil d'apprentissage pour les classes passerelles, qui reçoit un coup de pouce, de même que « Les kets molenbeekois en résidence » (ASBL D'Broej), qui proposent des stages artistiques. Enfin, à Saint-Josse, la Maison des cultures nomades (ASBL Les nouveaux disparus), qui propose un chapiteau qui présente des spectacles sous chapiteau, se voit également aidée. ■

P.V.

CADASTRE Des communes se mettent à jour

Le Syndicat national des propriétaires et copropriétaires part en campagne pour informer les propriétaires de leurs droits et devoirs en matière de renseignements de nature cadastrale. Dans son viseur, plusieurs communes bruxelloises qui envoient des courriers à certains habitants pour obtenir des renseignements de cette nature.

Pour le syndicat, si l'envoi d'un courrier n'a rien d'illégal, rien n'oblige les propriétaires à répondre : une réponse à ce type de demande ne peut être imposée que si celle-ci émane du SPF Finances, administration générale de la documentation pa-

trimoniales.

Si les communes disent généralement agir pour lutter contre une situation discriminatoire entre les propriétaires qui ont déclaré les améliorations apportées à leur bien et ceux qui ne l'ont pas fait, le Syndicat des propriétaires juge que le fait de ne s'adresser qu'à une partie des propriétaires relève déjà d'une démarche discriminatoire. Le SNPC organise des séances d'information à l'hôtel Sheraton, place Rogier, les mercredis 27 janvier ou 3 février prochains à 19h30. Il annonce également la publication d'une brochure d'information sur cette problématique. (b) ■

22053760

ACHÈTE
BON OU MAUVAIS ÉTAT. DÉPLACEMENT GRATUIT. PAIEMENT IMMÉDIAT

URGENT TOUTES FOURRURES
> Vison etc.
ANTIQUITÉS
> Machines à coudre > Cuivre
> Mobilier > Pendules
BIJOUX - PIÈCES DE MONNAIE
> Or > Argent
ARGENTERIE À TRÈS BON PRIX
> Couverts (même dépareillés)
TOUS VINS
> Bordeaux > Bourgogne...

Julien LANDRAIN
0489/772 303
julienlandrain92@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.

22018360

CUIR N°1 DEVIENT

CUIR CENTER

DU 2 AU 31 JANVIER
VOTRE CANAPÉ DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT*

SOLDES

Illustration : Patrick Grandel - photo non contractuelle

* Sur modèles signalés. Offre valable dans la limite des quantités disponibles.

BRUXELLES - WATERLOO
Chaussée de Bruxelles 38
1410 Waterloo
Tél. 02 354 56 91

CHARLEROI - CITY NORD
6041 Gosselies
Tél. 071 37 01 45

Magasins ouverts de 10h à 18h30,
7 jours sur 7 pendant la durée des Soldes.

COLLECTIONS, VIDEOS, 3D ET MAGASINS SUR
WWW.CUIRCENTER.COM